## Objet: Nouvelle prestation d'urgence pour étudiant (coronavirus – 15 avril 2020)

Aux étudiantes et aux étudiants,

Une nouveauté a été mise en place pour les étudiantes et les étudiants du collégial qui ne sont pas admissibles à la prestation canadienne d'urgence (PCU) ou à l'assurance emploi. Il s'agit de la nouvelle prestation d'urgence pour étudiant (PCUÉ), offerte par le gouvernement fédéral, qui sera disponible dès la fin de votre session. Les étudiantes et les étudiants qui ont gradué après décembre 2019 sont aussi admissibles.

Entre mai et août 2020, la PCUÉ permettra de toucher 1250 \$ pour chaque période de 4 semaines. Les étudiantes et les étudiants ayant un handicap ou une personne à charge pourront quant à eux toucher 750 \$ supplémentaire. Il sera possible d'avoir un revenu maximal de 1000 \$ tout en touchant la PCUÉ.

Il est important de noter que, pour être admissible à la PCUE, vous devez être activement à la recherche d'un emploi et être incapable d'en trouver à cause de la covid-19.

Vous ne pouvez pas demander la PCUE si vous avez déjà fait une demande de PCU ou d'assurance-emploi. À cet effet, il est important de vous assurer que vous êtes admissibles aux prestations que vous recevez. L'Agence du revenu du Canada (ARC) fera des vérifications et vous devrez rembourser ces montants si vous n'y aviez pas le droit.

Pour vérifier votre admissibilité et faire une demande de PCUÉ, rendez-vous sur le site du Gouvernement du Canada :

https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-urgence-etudiants/pcue-qui-demande.html

Pour vous aider dans votre recherche d'emploi, nous mettons à votre disposition des outils qui vous garderont actifs et efficaces. Consulter les pages de la partie Orientation et aide à l'emploi de la section coronavirus du site Web du Cégep pour en savoir plus sur le curriculum vitae tendance, les entrevues virtuelles et les sites incontournables dans la rubrique « Comment faire sa place ?».

https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/coronavirus/ressources/orientation-et-aide-a-l-emploi

Une conseillère ou un conseiller d'orientation du Cégep peut aussi vous accompagner et vous donner des conseils précieux pour votre recherche d'emploi. N'hésitez pas contacter l'équipe en en écrivant à <u>orientation@cegepsherbrooke.qc.ca</u>.

Nous espérons que cette nouvelle aide financière pourra répondre à vos besoins si vous y avez droit. N'oubliez pas que la Fondation peut aussi vous aider avec le <u>Fonds d'urgence COVID-19</u>.

Nous vous transmettons nos sincères salutations.

Les membres de la direction du Cégep